

COMITE DE QUARTIER XL-NORD
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2016

Présents

Mmes Chantal Petit, Catherine Hupin, Gabrielle Ducquoy, Valérie Rollet.
Messieurs Pierre Venet, Paul Verheecke, Luc Renders, Olivier Koulischer, Rob De Lobel, Jean-Michel De Haan, Yves Jacquet, Stéphan Olivier, Robert Massart.

Absents et excusés

Mmes Colette Heirwegh, Isabelle Huchet, Marie-Claire Thyron, Annika Lenz.
Messieurs Kommer Kleijn, Cyril Kryckwinski.

Les points à l'ordre du jour

1)

Les sérieux problèmes de nuisances et de voisinage causés par un « hôtel fantôme » : une maison particulière située au n° 66, rue Souveraine, est régulièrement mise en location pour des groupes (parfois plus de 15 personnes) qui y organisent des fêtes.

Plus de 12 voisins immédiats se sont réunis afin de déposer une plainte collective. XL-Nord soutient leurs actions et souhaite que la Commune se penche de façon plus générale sur les désagréments engendrés par les nouveaux types d'hébergements « pirates » sur des sites informatiques tels que Air B'nB et Booking.

2)

Le projet de construction d'un hôtel à l'extrémité de l'ilot Solvay (le triangle), côté chaussée d'Ixelles. XL-Nord a demandé à assister à la séance publique (vers la fin septembre). Nous protesterons contre l'esthétique très pauvre du projet et qui ne cadre pas avec le style du quartier, et contre les gabarits inutilement élevés du côté de la pointe du bâtiment envisagé.

3)

Le bilan de la fête de quartier du 12 juin dernier et les finances d'XL-Nord : en l'absence de Pascale Rozier, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

4)

La présidence : Isabelle Huchet, présidente démissionnaire, peut rester présidente ff ! Cela jusqu'à son départ de Bruxelles prévu pour le printemps 2017. Nous lui sommes reconnaissants de l'avoir proposé et de laisser ainsi un délai supplémentaire à de potentiels futurs candidats.

5)

Un point n'a pu être traité : une question de gestion problématique des tags et graffitis sur une façade du quartier. Les personnes souhaitant exposer le problème n'avaient pas signalé à l'avance cette intention qui ne figurait donc pas à l'ordre du jour. Nous avons dû repousser le point dans les « divers » qui se traitent toujours en fin de réunion. Les intéressés ont fait savoir qu'ils n'avaient pas le temps. Par conséquent, rappel : si vous souhaitez qu'un point très particulier soit mis à l'ordre du jour, faites-le savoir bien à temps au secrétaire avant d'inviter des participants pour qu'il soit placé en ordre utile. Merci.

6)

Date de la prochaine réunion : le mardi 8 novembre, à 19h, au 93, rue de l'Arbre bénit.

Le secrétaire,
Robert Massart